

Déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique
(article 231-38 du règlement général)

Déclaration d'intention (article 231-40 du règlement général)

BUSINESS OBJECTS

(Eurolist)

Opérateur	Nature et date de l'opération	Titres concernés	Cours (€)	Nombre total traité sur le marché	Nombre total de titres possédés à l'issue de la transaction
Crédit Industriel et Commercial	achat le 15/11/07 achat le 19/11/07 achat le 20/11/07 achat le 21/11/07	794 686 actions 400 000 actions 2 350 000 actions 80 000 actions code FR0004026250	41,44 41,44 41,33 41,27	2 625 125 1 804 121 3 252 794 2 780 579	881 758 actions et droits de vote 1 281 758 actions et droits de vote 3 631 758 actions et droits de vote 3 711 758 actions et droits de vote

La déclaration suivante a été effectuée :

« Le CIC déclare ne pas agir de concert avec un tiers. Le CIC déclare avoir acquis les titres mentionnés ci-dessus dans le cadre de ses activités d'arbitrage pour compte propre. Par conséquent, en fonction de la rentabilité recherchée sur cette stratégie et de l'environnement financier général de l'offre publique, le CIC se réserve la possibilité de poursuivre les achats de ces titres, les conserver, les céder ou les apporter à l'offre.

Il n'entre nullement dans les intentions du CIC de prendre le contrôle de la société BUSINESS OBJECTS».
